

Informations sur le recueil de sperme

Vous venez de demander la mise en œuvre d'une Assistance Médicale à la Procréation. Pour mettre toutes les chances de votre côté, le recueil de sperme doit être fait dans de bonnes conditions.

→ Ce recueil nécessite la prise d'un **rendez-vous** au laboratoire (**lors du déclenchement de l'ovulation**).

→ Avant le prélèvement de sperme, il convient de respecter une abstinence sexuelle (pas de rapports sexuels ou masturbation) pendant les **2 à 7 jours** qui précèdent le recueil de sperme (une période d'abstinence trop longue risque d'augmenter le taux de spermatozoïdes morts).

→ Il est recommandé de boire 2 litres d'eau par jour les deux jours précédant le prélèvement pour éviter une contamination bactérienne du sperme.

→ Le prélèvement proprement dit a lieu par masturbation dans un local approprié et dans lequel vous pouvez vous **isoler sans risque d'être dérangé**.

→ Avant le prélèvement, il est recommandé d'uriner pour éliminer les bactéries qui pourraient se trouver dans l'urètre.

→ Ensuite, il faut **se laver soigneusement** les mains puis nettoyer le gland avec la lingette antiseptique remise par le laboratoire.

→ A la fin du prélèvement assurez-vous que le réceptacle soit bien fermé et identifié à votre nom.

→ **Signalez à la secrétaire que le prélèvement est terminé et attendez le biologiste dans la salle d'attente.**